Les fantastiques exploits de " M. Charles le Bossu "

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

Enfin pincés

Le commissaire Cavrois et l'inspecteur Lecul, se rendirent, sans perdre une minute, Place Alexandre Dumas, au domicile des escrocs.

Le « Bossu » naturellement n'était pas rentré. Quant à son secrétaire, Roujas, il était également absent.

Dans l'antr. des « sorciers » les policiers trouvèrent cependant, un tout jeune homme efféminé, qui s'offrit à les piloter en ville, à la recherche de Roujas. On partit ensemble vers la Grand'Place. A peine était-on entré dans l'un des principaux cafés, qu'un homme élégant se levait furieux et s'élançait sur le jeune homme : — Que faites-vous ici, petite sotte ? (sic) ! Les policiers étaient fixés.

Gentiment ils prièrent l'indésirable de sortir pour une communication urgente, Roujas suivit...

Arrivé dehors, il le prit de haut, mais cinq minutes plus tard, il était allé rejoindre Backman.

Restait à prendre le « Bossu ».

Il était une heure du matin. Les policiers se dirigèrent rue de Béthune.

Bien leur en prit.

Dans l'un des cafés les plus fréquentés, ils ne tardaient pas à voir entrer M. Charles, souriant.

— Bonsoir M. Charles, ça va ?...

— Très bien... et vous ?

— Bonsoir Podvilège !

Un sursaut... L'interpellé comprit... Il suivit docilement...

Les aveux des escrocs

Au bureau de la Police Mobile, les explications commencèrent.

— Qu'elle est votre profession, Podvilège ?

— Clairvoyant !...

— Ça ne se voit pas !...

Bientôt le « Bossu » se mettait à table.

— Oui, dit-il, j'ai escroqué plus de 300.000 fr. mais c'était pour satisfaire aux besoins de Roujas qui menaçait de me tuer. C'est à lui, que j'ai remis l'argent...

Roujas protesta... M. Charles accusa. Finalement on apprit que Roujas, jaloux des succès du « patron » était allé trouver lui aussi Mme X... et lui avait réclamé, sous peine d'avertir le mari et de la dénoncer à la police une somme de 80.000 francs.

Mme X... avait protesté. On avait discuté... et l'accord s'était fait sur une somme de 60.000 francs à payer en quatre versements

Un premier versement de 10.000 francs avait été effectué, contre délivrance d'un reçu, établi en bonne et due forme !

La police saisit le lendemain, toute la correspondance échangée entre le « Bossu » et la mystifiée.. Cette correspondance est accablante pour l'escroc.

Il y aurait d'autres victimes

Devant les policiers, Mme X... relata ensuite toute l'histoire... qui correspond en tous points avec les aveux passés.

Dans une banque de Lille, on saisit 6 000 fr. déposés par Roujas et les recherches continuent....

Quant au trio d'indésirables et de malandrins, il a été déféré au Parquet.

C'est M. Richard, chargé de l'instruction, qui a signé le mandat d'écrou.

L'affaire malheureusement ne semble pas devoir se limiter à cette escroquerie monstre ! M. Charles, on le sait, avait la vogue....

Qui peut dire, combien de malheureuses victimes il a faites ?

L'instruction ne manquera pas sans doute de le révéler !

Marcel POLVENT.

La facheuse aventure d'un banquier lillois

UNE MISE AU POINT NÉCESSAIRE

A la suite d'un rapport de police relatif à une prétendue tentative de vol d'auto, nous avons eu à rendre compte le 4 septembre, dans nos colonnes, de la fâcheuse aventure survenue à M. G..., directeur de banque à Lille.

Cette affaire vient d'avoir son épilogue par un acquittement, le Tribunal ayant proclamé l'innocence de M. G... qui avait d'ailleurs été remis en liberté aussitôt, après son premier interrogatoire.

Aujourd'hui qu'il ne reste rien à la charge de M. G... qui s'est justifié de ses faits et gestes auprès d'une voiture qu'il avait voulu mettre en sécurité, nous devons convenir que les renseignements de la première enquête avaient été erronés Nous nous plaisons à reconnaître que la parfaite honorabilité de M. G..., sur lequel nous ne connaissons rien de défavorable, doit demeurer, dans la situation qu'il occupe, au-dessus de toute suspicion.

LA MORT DU DÉPUTÉ SOCIALISTE HEUZÉ

Olivier Heuzé, député socialiste de la Sarthe, maire du Mans, vient de mourir à Paris ; ses obsèques auront lieu au Mans aux frais de la ville

Agé de quarante-quatre ans, Heuzé était maire du Mans depuis mars 1924. Ouvrier typographe, puis directeur d'une imprimerie coopérative et rédacteur en chef d'un journal socialiste, il était à la tête du Parti S. F. I. O. dans le département de la Sarthe.

Heuzé est le septième député qui succombe depuis le début de la présente législature.

VOLÉ PAR SON PATRON

Jeudi, le nommé Eglise, originaire de la Somme, exerçant la profession de vacher, et qui cherchait du travail à Beauvais, réussissait à se faire embaucher par un individu qui déclarait être contremaître dans une entreprise de battages.

Voulant échanger des bons de la Défense Nationale dont il était porteur, Eglise les remit à son futur patron. Celui-ci fit avec ces bons divers achats et disparut.

La police recherche cet individu qui était porteur d'un livret de famille au nom de Grade, né à Rouen.

Notre dette à l'Amérique

Déclarations optimistes de M. Henry Béranger

Au déjeuner que l'Americain-Club offrait jeudi, en son honneur, M. Henry Béranger a prononcé un discours sur la question des dettes.

L'orateur est convaincu que d'ici peu de mois, nous en aurons fini avec la Commission des dettes ; que la France fera tout son possible pour s'arranger avec l'Amérique qui, ainsi qu'il en fut avec l'Italie, sera de son côté libérale et généreuse.

Un discours de M. Coolidge

Le président Coolidge a prononcé, au dîner annuel de la Chambre de commerce, un important discours dans lequel il a relaté en détail ce qui a été accompli pour le règlement de dettes contractées envers les Etats-Unis déclaré que le gouvernement croyait qu'on ne pourrait réaliser une stabilisation durable des finances et des monnaies européennes sans un ajustement précis de ces obligations.

Tout en qualifiant les arrangements déjà conclus de très généreux, il a exprimé l'opinion qu'ils seraient avantageux également pour les Etats-Unis et les pays intéressés.

Le président a ensuite de nouveau exprimé sa conviction que les emprunts ne devraient pas être consentis afin de maintenir de grandes armées et de grandes flottes.

Il a déclaré aussi, de la façon la plus formelle, qu'il était favorable à l'adhésion de l'Amérique à la Cour permanente de justice internationale.

A. Marchandier LILLE 11 Rue A. Pierre A. Paul. TSF
Catalogue E illustré franco 0f60
Prix spéciaux aux Membres des Clubs T. S. F.
Spécialités Pival - Accus Nord
Condensateurs Square-Law ; le plus beau choix de Haut-Parleurs, et Fournitures Générales pour l'Electricité. 10718

Au Sénat

Dès l'ouverture de la séance, on discute l'interpellation de M. SERRE sur les mesures prises au sujet des nouveaux droits mis par l'Allemagne à l'entrée des raisins frais. Plusieurs sénateurs prennent la parole sur la question.

M. DANIEL-VINCENT, ministre du Commerce, répond qu'il reconnaît que le droit de 45 marks-or est prohibitif surtout que l'Italie ne paie qu'un droit de 7 marks ; l'Allemagne a refusé, ajoute-t-il, de nous accorder des avantages spéciaux, tant que nous serions en état de rupture économique.

Le Sénat discute ensuite le projet modifiant certains articles du Code civil et s'ajourne au mardi 24 novembre.

LA PROPAGANDE ANTI-FRANÇAISE EN ITALIE

On signale que la nouvelle est parvenue à Paris que le consulat de France à Gênes a dû être gardé militairement et que le consul a jugé prudent de décommander le banquet par lequel la colonie française se proposait de célébrer l'anniversaire de l'armistice.

On dit que la nouvelle ne peut s'expliquer que par le campagne de violence menée depuis quelque temps contre la France par les organes fascistes.

Les impôts sur achats ou ventes de fonds de commerce

Répondant à une question de M. Pasqual sénateur, le ministère des Finances lui adresse la lettre suivante :

« Monsieur le Sénateur,

« Vous avez appelé l'attention de mon prédécesseur sur la question suivante qui est relative à l'application de l'article 39 de la loi du 13 juillet 1925.

« Vous rappelez que ce dernier article soumet à l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux ainsi qu'à la taxe sur le chiffre d'affaires les personnes et sociétés qui se livrent à des opérations portant sur l'achat ou la vente d'immeubles ou de fonds de commerce. Vous signalez que, dans le but de contrecarrer l'activité malfaisante de certains agents d'affaires, divers groupements professionnels s'occupent, moyennant une rétribution très minime qui échoit en totalité à leur caisse syndicale, de la cession des fonds et plus particulièrement de la confection des dossiers y relatifs. Ces groupements se demandent si, les assimilant aux marchands de fonds, l'Administration les soumettra aux impôts dont ces derniers sont redevables, impôts qu'ils seraient d'ailleurs dans l'impossibilité de récupérer pour le passé.

« J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'aux termes de l'article 39 de la loi sus-visée du 13 juillet 1925, toute personne ou société se livrant à des opérations d'intermédiaires pour l'achat ou la vente des immeubles ou des fonds de commerce est considérée comme commerçante et soumise à la taxe sur le chiffre d'affaires ainsi qu'à l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux. Le [illegible] n'avant prévu à cet égard aucune exception, il s'ensuit que les [illegible] à fils se livres à des opérations de la nature de celles visées ci-dessus, les groupements professionnels auxquels vous faites allusion dans votre lettre se trouvent dans le cas d'être soumis aux impôts dont il s'agit.

« Je crois devoir ajouter, d'ailleurs, qu'en ce qui touche l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux, l'article 39 de la loi du 13 juillet 1925 ne recevra sa première application qu'en 1926, pour l'imposition des bénéfices de 1925.

Agréez, etc.... »

Chapeaux Abbaye 2, rue Esquermoise — LILLE —

Echo douloureux de l'incendie tragique de Roubaix

LE MARI DE L'HÉROINE A REJOINT SA FEMME DANS LA MORT

Il y a un an environ, à Roubaix, une femme admirable de courage, pour sauver des enfants dont elle avait la charge, mourait dans les ruines affondrées d'une usine que le feu réduisait en cendres.

Cet acte splendide d'abnégation était reconnu solennellement par M. Hudelo, Préfet du Nord, qui, au nom du gouvernement remettait la Croix de la Légion d'honneur, à titre posthume, à Marie Buisine l' « Héroïne de Roubaix ».

Le mari de l'admirable femme, Henri Bettrémieux, un ouvrier tisserand, âgé de 60 ans, avait été fortement ébranlé par la disparition de la compagne de sa vie et, depuis la catastrophe, il avait traîné des jours languissants.

Hier, dans le grenier de la maison où il vivait seul, retiré, le malheureux s'est pendu. M. le docteur Jacquemont, appelé dès la découverte du corps, ne put que constater le décès.

La douleur, sans doute, la misère aussi, l'auraient poussé à ce geste tragique.

M. DANIEL-VINCENT A STRASBOURG

M. Daniel-Vincent, Ministre du Commerce, a quitté Paris, hier soir, accompagné de M. Pineau, directeur de l'Office des combustibles liquides, se rendant à Strasbourg, où il doit présider, aujourd'hui, l'inauguration de l'école nationale supérieure des pétroles.

UNE GRÈVE AUX MINES DE SAINT-ÉTIENNE

Pour protester contre le renvoi d'un ouvrier, les mineurs des puits du Fay et Petit à la Chazotte, dans la région Stéphanoise, ont cessé le travail.

La grève s'est étendue ce soir aux ouvriers du puits Jeanne. 450 ouvriers sont en grève

EN DEUX LIGNES

Paris. — Un incendie a détruit usine d'aviation 120 rue Croix Nivert. Dégâts 1 million et demi

Strasbourg. — Jean Strub, 18 a. qui tua son père pour défendre sa mère menacée, a été acquitté

Rambouillet. — M. Doumergue a offert hier chasse en honneur bureau du Sénat.

Limoges. — M. Aussolell, ex-député comm. renvoyé devant correct pour propagande antimilitariste.

Amiens. — Enquête sur disparition pli contenant 50.000 fr. dans établissement financier

Saintes. — Dans une laiterie, une chaudière éclata, 1 ouvrier tué, 2 grièvement blessés.

Varsovie. — Nouvelle offre former cabinet à M. Skrynski. Ce dernier l'a déclinée.

Anvers. — M. Lipschitz, diamantaire en faillite a disparu. Krack de 2 millions et demi.

Riga. — M. Krassine a donné démission du poste de commissaire commerce extérieur

Bombay. — Epouvantable cyclône côte de Malakar. 900 morts - dégâts : 100.000 livres sterling.

Reval. — Parlement a voté en 3e lecture, la séparation des Eglises et de l'Etat.

DERNIERE HEURE

Le vote de la discussion du projet Financier

La déclaration de M. Painlevé

A la reprise de la séance de la Chambre, vendredi soir, à 10 h. 10, on vote la clôture de la discussion générale, à mains levées, à l'unanimité.

Léon BLUM prit la parole. Il déclara alors que ses amis, après avoir entendu les dernières explications du Président du Conseil, ces précisions ayant été apportées à la tribune, voteront le passage à la discussion des articles.

On entendit ensuite M. François PONCET, puis M. PAINLEVÉ qui déclara notamment : On annonce à la France que le franc s'effrite, et en pleine bataille, on profite du retentissement de cette tribune. Tant que la Chambre me maintiendra sa confiance, responsable de l'ordre financier du pays, j'ai le droit de le protéger, en demandant à la Chambre de ne pas écouter ces mauvais prophètes (Applaudissements à gauche et extrême-gauche), en demandant au pays de continuer à avoir foi en lui-même et de ne pas se laisser ébranler, comme on s'efforce de le faire (Applaudissements à gauche et extrême-gauche).

Les bons de la D. N. ne seront pas consolidés

Tous les porteurs de bons de la défense nationale doivent se rassurer ; le Gouvernement qui est ici ne voudra pas, ne voudra jamais consolider (Vifs applaudissements à gauche, centre et droite).

Le Gouvernement saura remplir son devoir (Applaudissements répétés à gauche).

Le vote

Le Président mit aux voix le passage à la discussion des articles. Les socialistes, les républicains socialistes, les radicaux-socialiste, une partie de la gauche radicale de républicains de gauche et la gauche indépendante votèrent pour ; les autres députés votèrent contre.

Le passage à la discussion des articles du projet fut voté par 294 voix contre 250 (résultat après pointage).

On commence la discussion des articles

Des demandes de renvoi samedi ayant été formulées, la Commission demanda à la Chambre, d'accord avec le Gouvernement, de poursuivre ce travail considérable de suite. Le renvoi à demain fut repoussé par 287 voix contre 267.

La parole fut donnée au député communiste Garchery.

ROUBAIX
BUREAUX 20, Grande Place. Téléph. 9-51
DÉPOT DE VENTE : 78, Grande-Rue

M. Justin Godart, ancien ministre à l'Université Populaire

C'est ce soir, samedi à 19 heures 45, dans la salle des Fêtes du Foyer des Amicales laïques 42, rue d'Alsace, que M. Justin Godart, ancien ministre, député du Rhône, inaugurera la saison des conférences de l'Université populaire par une causerie sur « L'Œuvre Sociale de la République ».

La personnalité de l'orateur et l'importance du sujet choisi sont bien faits pour assurer une nombreuse assistance à cette première soirée qui promet d'être très réussie.

Aucun amicaliste, aucun républicain de Roubaix et environs ne peut se désintéresser de cette question, toute d'actualité, et il n'est pas douteux que nombreux seront ceux qui tiendront à entendre l'exposé que fera M. Justin Godart, de l'Œuvre sociale de la République.

La remise officielle, aux instituteurs et institutrices de Roubaix, des médailles qui leur ont été attribuées cette année, augmentera encore l'attrait de cette manifestation déjà si intéressante.

Rappelons que la soirée sera terminée par l'interprétation, par l'excellente section théâtrale des Arts de la fine comédie « Manu Militari », grand succès en un acte de M. P. Gavault.

L'entrée est entièrement gratuite. La salle sera chauffée. Les portes seront ouvertes à 19 heures.

L'exemple vaut mieux que les discours

Unissez-vous démocrates pour réaliser une association dont le but est de répartir équitablement ses profits entre les producteurs et les consommateurs.

N'attendez pas pour vous joindre aux premiers actionnaires de la Société en formation

ATELIERS et MAGASINS DUBRUNFAUT

L'action nominative est de 100 francs libérable de moitié en souscrivant.

Pour la 1re émission, aucune souscription de plus de 50 actions n'est acceptée.

En dehors de tout esprit de spéculation, cette Société dont les possibilités d'extension sont infinies veut donner à l'Epargne comme au Travail le maximum de sécurité et de garantie.

Chaque trimestre, elle fera distribuer à ses adhérents qui ne serait jamais trop nombreux un bulletin qui les renseignera sur la marche de la Société. — Voir aux Annonces. 553

ARRESTATION D'UN VAGABOND

Edmond Vanbeveren, 47 ans, né à Lille, qui, sans argent et sans travail, vagabondait dans les rues de la ville, a été arrêté par les gendarmes. Il sera conduit à Lille aujourd'hui.

VOIR REFERENCES BLANCO en 5e page.

AUTOMOBILISTES, ECLAIREZ !

Vers 19 heures, alors que la nuit était déjà venue depuis longtemps, M. D... Georges, chauffeur à Tourcoing, rue des Champs, s'est fait prendre, rue Daubenton, pilotant une auto totalement dépourvue d'éclairage.

Il a fait l'objet d'un procès-verbal.

B. P.
Qu'est-ce que c'est ? Ce ne peut être que le BON PATRIOTE, 26, rue de Paris, LILLE, bien connu pour vendre à très bas prix les vêtements hommes et enfants. 10921.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Constant Valhoele, 52 ans, manœuvre à Roubaix et Angèle Stevenart, 42 ans, sa femme, qui volèrent des coupons de tissus au préjudice de la Compagnie de Chemin de fer, sont renvoyés devant le tribunal correctionnel.

RUBAN BLEU ÉGAL au BEURRE CREME

GROUPEMENT DES POILUS D'ORIENT

Le Trésorier se tiendra à la disposition des sociétaires le dimanche 22 courant de 10 heures à midi, au siège (Café Pandore) pour recevoir les cotisations, principalement celles en retard pour qu'il puisse mettre à jour sa comptabilité, avant l'assemblée générale du 29 novembre.

Les anciens militaires des Armées d'Orient qui désirent faire partie du groupe peuvent venir se faire inscrire. Les sociétaires voudront bien venir retirer leur carte d'invitation pour le concert qui doit avoir lieu le dimanche 13 décembre.

Pour vos Cadeaux
en Bijouterie, Horlogerie, Orfèvrerie, Bronzes, Carillons Articles de Fumeurs et Parapluies, vous ne pouvez trouver mieux, comme choix et comme prix qu'
Au Coin Doré, 1, rue de Lannoy
ALLEZ-Y EN TOUTE CONFIANCE

AMICALE DE LA RUE ST-VINCENT DE PAUL

Dimanche 22 novembre de 10 heures à midi dans la cour de l'école, grand concours d'attractions diverses (tir, jeu de boules, jeu de grenouilles

Innovation à l'Amicale d'un nouveau jeu sportif et très amusant « le Spirobole ».

Ce concours est réservé exclusivement aux membres de l'Amicale et sera doté de prix. Le classement se fera par addition des points obtenus dans les divers jeux.

Nous rappelons également : première conférence de l'Université populaire qui aura lieu au Foyer des Amicales, samedi à 20 heures. Orateur : M. Justin Godart, ancien ministre.

Du 21 Novembre au 10 Décembre il sera offert avec un kilo de LE TIP acheté en une seule fois
1 Mouchoir.... 1.25
60 gr. d'échantillon..... 0.50
1.75
Si votre fournisseur n'en a pas, envoyez son adresse, contre récompense, au
Dépositaire: A. CAHAY, 15, r. St-Paul, MOUVAUX

AMICALE DES CONTREMAITRES ET SURVEILANTS DU TEXTILE

Des réunions auront lieu dimanche 22 novembre, à 9 h. 30, aux endroits ci-après :

A ROUBAIX. — Au siège, 1, rue du Moulin, Roubaix. Réunion mensuelle des sections, teinture, apprêt et peignage.

A TOURCOING. — Au siège, 38, Boulevard Gambetta, à Tourcoing. Réunion mensuelle des sections, filature de coton, carde, tissage, teinture, apprêt.

A LILLE. — Au siège, 20, rue de Béthune, « Bar Alexandre », réunion générale des sections filature de coton, lin, chanvre, tissage.

BOCK MEYERBEER LE PLUS APPÉTISSANT

AMICALE ORAN

TIR. — Dimanche, 3e journée du concours réservé aux amicalistes. Les stands seront ouverts de 10 à 12 heures. De service : P. Durieu et J. D.

BASKETT BALL. — Dimanche à 10 heures à Lille, match contre C. A. S. G. (1). Rendez-vous à l'école à 9 heures pour Bernard, Verbrugge, Picavet, R. et M. et à 9 h. 15 à la Place de Roubaix pour Bauduin. Prendre le tram F. jusqu'au Pont du Lion d'Or.

SECTION SYMPHONIQUE. — La répétition de dimanche est reportée au mardi soir à 20 heures Présence indispensable.

COMMUNICATIONS. — Mercredi soir, à 19 heures 30, réunion de la Commission. Compte rendu du bal.

A l'occasion des Fêtes
GRAND CHOIX — DE —
Cadeaux utiles
Services de table, Services de verre
Orfèvrerie
Services à café et à thé
Porcelaines, etc.
Les plus bas prix, les Articles les plus avantageux
GALERIES du NORD
55 à 57, Gde-Rue — ROUBAIX

VENTE A LA CRIÉE DU MINCK

Journée du 20 novembre : harengs 1.500 kilos, 0.18 à 0.22 la pièce ; maquereaux, 800 kilos, 3.00 le kilo ; colins noirs, 600 kilos, 2.00 le kilo ; doguettes, 300 kilos, 1.50 le kilo ; raies (petites), 100 kilos, 3.00 le kilo ; plousses, 200 kilos, 1.00 le kilo.

Bois de Chauffage et Allumage
Bois Construction Neuf et Occasion
BUCHES bois dur et sapin toutes longueurs et diamètres, spéciales pour feux « Mirus ».
Planchettes de 10 à 12 c/m environ pour cassage
Bois cassé en sacs de 25 kilos.
Coterets en bouleau éclaté, long. 55 c/m env. pour la boulangerie.
FAGOTS
Margotins pour allumage des buches en brindilles de 30 c/m environ.
Bois de caisse très léger long. max. 90 c/m pour allumage des fourneaux de chaudière.
Livraison rapide à domicile — Tél. 18.54
Ancienne Maison J. DORCHI
E. GLORIEUX-DANCORAI, Suc^r, rue de Leers, 70 ROUBAIX
566

AVIS ET CONVOCATIONS

AMICALE TURGOT. — A l'occasion de la fête Sainte-Cécile l'école sera fermée le dimanche 22 courant pour toutes les sections.

PHILHARMONIQUE DU JEAN-GHISLAIN. — Ce soir, à 20 h. 30, répétition générale ; morceaux de Sainte-Cecile.

CERCLE SYMPHONIQUE DELEZENNE. — Dimanche 22 courant, à 9 h. précises, répétition générale.

ORPHEON DES ANCIENS COMBATTANTS. — Lundi soir 23 courant, réunion au siège à 6 h.30 très précises, pour les sérénades de Sainte-Cécile.

AMICALE TURGOT. — « La Chorale », des anciens élèves de la rue Turgot, se réunira dimanche 22 courant, à 9 h. 45, dans la salle de l'école, pour se rendre ensuite, à l'occasion de la Sainte-Cécile, chez M. Henri Chevalier, le dévoué chef.

« La Clique », clairons et tambours, est également convoquée à la même heure, en tenue de sortie.

CŒCILIA ROUBAISIENNE.— Ce soir à 20 h. 15 au local sérénades de Sainte-Cécile.

AMICALE DU BOULEVARD D'HALLUIN. — L'Amicale du Boulevard d'Halluin organise chaque dimanche de 10 h. à midi, un cours de solfège et un cours de tambour. Les amicalistes désireux de suivre l'un de ces cours sont invités à s'inscrire aux professeurs qui se tiendront à leur disposition à l'école aux jours et heures précités.

AMICALE PROFESSIONNELLE DES CHAUFFEURS, CONDUCTEURS DE MACHINES. — La réunion mensuelle aura lieu le dimanche 22 novembre à 6 h. précises du soir, au siège de la Société.

Ordre du jour : question du banquet Saint-Eloi du 6 décembre ; paiement des cotisations.

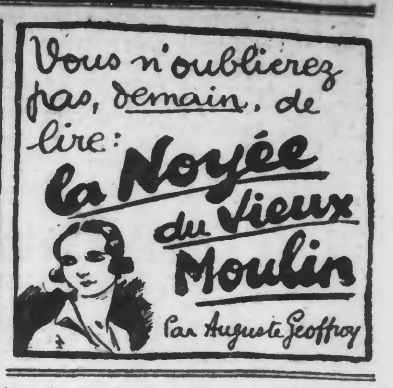

ETAT-CIVIL

NAISSANCES. — Roger Carton, rue Marie Buisine, 19 — Robert Deipluque, rue d'Austerlitz, 17 — Paulette Cluppel, rue de Tourcoing, 106, cour Saint-Louis, 15 — Jeanne Torcq, rue Dampierre, 82. — Claude Flévet, rue Archimède, 67. — Odette Deconinck, rue des Longues-Haies, 86. — Jean Govart, rue Notre-Dame, 57. — André Houtekier, rue de Maubeuge, 15.

PUBLICATIONS. — Emile Boursier, soldat au 2e Génie à Mayence et Romaine Dupont, décédée à Seclin. — Alfred Legrand, surveillant, rue Turgot, 178, et Marthe Lemaître, chemisière, rue Basse Masure, 23.

DECES. — Eliza Taffin, veuve Delrue, 86 ans, rue d'Arcole, 26. — Marie Mahieu, épouse Tetelin, 75 ans, rue de Barbieux, 35. — Virginie Thibaut, 43 ans, place Chaptal, 2.

A L'OPTOMÈTRE
Maison recommandée par MM. les Drs Oculistes
ATELIER ELECTRIQUE MODERNE
permettant l'exécution rapide des ordonnances et des réparations
JOSE-FRIBOURG, Opticien-Spécialiste
ROUBAIX — Grande-Rue, 18 bis — ROUBAIX
LUNETTERIE — OPTIQUE GENERALE
Tous les verres, tous les systèmes perfectionnés
— Téléphone : 21.62 —

WATTRELOS

TAMPONNEMENT D'AUTO. — Dans la soirée de jeudi, un cycliste venant de Belgique a été tamponné dans la rue Jean-Jaurès par une auto de la maison Motte-Bossut et venant en sens inverse.

Le cycliste a heureusement été relevé indemne seul, son vélo fut complètement démoli.

LA SAINTE CECILE A LA MUSIQUE MUNICIPALE. — La Musique municipale fêtera la Sainte-Cécile dimanche 22 novembre

A cette occasion aura lieu à 11 h. 30, la remise du nouveau drapeau.

Durant la cérémonie, l'Harmonie municipale, sous la direction de son chef, M. P. Magar, interprétera les œuvres suivantes : 1. Le Bombardier, allegro G. Parès) ; 2. Travail, marche solennelle (Marc Delmas) 1er prix de Rome ; 3. Les Perses, tragédie antique, suite d'orchestre (Xavier Leroux).

A l'issue de l'exécution musicale, la Musique municipale donnera des sérénades aux chef, sous-chef et à la Commission civile.

Le traditionnel banquet aura lieu au « Café Piat », le dimanche 29 novembre, à 14 heures.

ACCORDEONISTES DU LABOUREUR. — Dimanche 22 novembre, réunion au siège à 15 heures, pour sérénade à M. Henri Dandievelle, sous-chef.

ETAT CIVIL. — Naissances. — Agnès Destailleur, rue Négrier, 61 : Mireille Woussen, rue Fardherbe, 133 : Jeanne Rogé, rue Carnot, cour Wille, 1 ; Georgette Declein, rue Carnot, 259 : Germaine Doutrelungne, rue des Trois-Pierres, 246 ; Michel Liagre, rue Saint-Gérard, 29.

Publications. — Duquennoy Jules, apprêteur, rue Couteau, 47, et Aline Herwyn, soigneuse, rue Chanzy, 37, à Lys.

Décès. — Agnès Destailleur, rue Négrier, 61 ; Joséphine Raison, veuve Quesnoy, 83 ans, rue du Sapin-Vert, 528 ; Philomène Tellolin, veuve Duquennoy, 76 ans, rue Vellon, 64.

Voirez 6e page l'annonce des
GRANDS MAGASINS SIGRAND & Cie

CROIX

LA SAINTE-CECILE CHEZ NOS SOCIETES. — L'Union Chorale donnera son audition de Sainte-Cécile le dimanche 13 décembre à 11 h. 30 et le 20 à 12 heures.

Dimanche 22 novembre, à 15 heures, réunions au local pour sérénade au Président d'Honneur.

La Musique municipale célébrera la fête de Sainte-Cécile le dimanche 22 novembre.

Les sérénades auront lieu le lendemain lundi à 18 heures. L'aubade à M. Selliez, président d'honneur aura lieu le dimanche 29 novembre à 11 h. 30.

WASQUEHAL

CERTIFICATS DE VIE. — Aujourd'hui samedi après-midi, à la mairie (2e guichet) établissement des certificats de vie pour les titulaires de rentes d'accidents de travail ou de la Caisse nationale

FEUILLETON DU 21 NOVEMBRE 1925. — N° 49

LE DOMINO ROSE

— Par Alexis Bouvier —

Dès que cette idée eut germé dans le cerveau de la grande fille, il fallut qu'elle sût à quoi s'en tenir. Elle se rendit aussitôt rue d'Orsel, dans la maison habitée par Caroline Vallier. Là elle apprit, quoiqu'il fût tard, que Caroline Vallier partie vers quatre heures, n'était pas encore rentrée.

— C'est cela ! se dit Sidie. Ah ! ce serait trop drôle si elle était partie avec lui, elle serait bonne celle-là ; la mère modèle qui ferait une escapade...

Sidie descendit du côté des boulevards dans l'espoir de trouver Rochon, et comme elle avait de l'imagination, tout occupée de l'étranger départ de Henri, elle l'assemblait à celui de Caroline.

— C'est bien cela, disait-elle, la mère de famille... Pour protéger les amours de son enfant, elle est allée à Bruxelles ; elle a vu l'adversaire du fiancé de sa pupille de fille... Comme elle n'est pas mal, elle a fait la coquette. L'autre s'est laissé prendre, et il a été gentil avec le petit. Blessé, il est devenu intéressant pour la mère. On a continué ici les relations nouées là-bas et c'est moi qui ai servi à tout cela... Ai-je été assez sotte ! Mais cependant pourquoi les agents le recherchent-ils ? Ce n'est pas cela. Il s'est battu en Belgique, on ne peut pas pour cela le poursuivre en France. Il y a là-dessous quelque chose qu'il faut que je sache... Mais j'irai demain, quand les agents seront partis.

Et arrivée sur les boulevards, le regard perçant de Sidie cherchait dans les cafés si elle ne voyait pas une figure de connaissance. Elle aperçut celui qu'elle cherchait, Rochon, l'air allumé, les joues vermillonnées, riant, heureux, dans son faux-col pointu.

Sidie s'avança vers lui et dit gaiement :

— Je te trouve enfin.

Rochon se retourna, la vit, et changeant tout à coup de physionomie :

— Ah ! c'est toi... je ne suis pas fâché de te voir...

— Qu'y a-t-il donc ? demanda Sidie stupéfaite de se voir accueillie de la sorte.

— Ah çà ! qu'est-ce que ça veut dire ? Tu es donc portière ? Qu'est-ce que ces ragots que tu vas faire ?... Comment ! tu venais me voir pour savoir ce qui se passait entre Maurice et la petite, et, la chose à peine finie, tu courais conter ça à Joret de Gaillac ?... Tu sais, Sidie, je n'aime pas les potins, moi... et c'est un vilain jeu à jouer avec moi.

Sidie ne fut pas décontenancée, elle répondit effrontément :

— Je ne comprends pas un mot à tout ce que tu dis, je n'ai pas revu M. Joret, j'ai fait seulement ce que nous avions convenu ensemble, j'ai cherché les moyens d'empêcher Maurice, notre ami à tous deux, de faire un mariage ridicule.

— Oui, mais j'ai changé d'avis ; au lieu d'empêcher les autres de se marier, tu ferais mieux de te marier toi-même. J'ai vu Maurice, on m'a raconté ce que tu avais fait dans la maison, et tu sais, tu peux te vanter d'avoir affaire à un bon garçon. Je n'aurais pas laissé ça là.

— Comment, toi aussi, disait Sidie, cherchant à s'expliquer ce changement dans les allures de Rochon.

— La petite est très gentille, très sage, Maurice l'adore, eh bien ! qu'est-ce que ça te fait qu'il l'épouse ?... Mêle-toi donc de tes affaires.

— Mais c'est par ton conseil que j'agissais.

— Moi... elle est forte, celle-là... Mais, je te croyais une bonne fille, pensant à rire, à s'amuser ; au lieu de ça, je vois une femme qui cherche à fâcher des amis entre eux, qui veut brouiller des mé[illegible]

— Je te jure, Rochon, que je ne l'ai fait que parce que tu me l'as conseillé.

— Allons donc, qu'est-ce que tu veux que ça me fasse à moi, que Maurice se marie avec la petite Renée ? Je sais pertinemment qu'en me quittant chaque jour après m'avoir demandé : Maurice se marie-t-il ? qu'est-ce que dit sa famille ? que fera la mère une fois mariée ? Moi, bon enfant, j'y allais de mon petit discours. Aussitôt que j'avais fini, tu prenais ta course et tu allais trouver Joret de Gaillac avec lequel tu nous débinais, car, tu me débinais, je me souviens bien de ce que tu disais du duel dans lequel j'ai manqué être blessé ; c'est-à-dire que tu me mouchardais.

— Je n'ai été qu'une seule fois chez Joret de Gaillac, dit Sidie en regardant Rochon pour affirmer son mensonge, et c'est aujourd'hui.

— Tu vois bien !... Tu en sors et il t'a envoyée ici et tu viens pour m'espionner.

— Non, je viens pour t'apprendre une chose bien étonnante.

— Quoi donc ?

— Oh ! qui t'intéresser et va bien te surprendre.

Rochon était curieux comme une femme : il dit aussitôt en redevenant aimable :

— Viens t'asseoir là, Sidie, tu vas me conter ça. Qu'est-ce que tu veux m'apprendre ?

Ayant fait servir les consommations, il s'accouda devant la fille et demanda :

— Conte-moi ça, Sidie.

— Je te dis que je venais de chez Joret de Gaillac. Quand je suis arrivée, j'ai appris qu'il était en fuite depuis le tantôt et que des agents étaient à sa recherche.

— Hein ! fit vivement Rochon inquiet, est-ce que ce serait pour le duel ?

— Non, je ne crois pas. Je viens te — Non, je ne crois pas. Je viens te trouver, je te cherche depuis plus d'une heure pour que tu puisses prévenir Maurice : il a eu des affaires avec Joret et il a peut-être intérêt à savoir cela.

— C'est vrai, c'est une idée. Mais tu n'es pas si mauvaise que ça, alors.

— Es-tu drôle de revenir là-dessus ? Je te dis que si j'étais contre le mariage de Maurice, c'est parce que nous avions décidé que nous ferions ce qu'il faudrait pour l'empêcher. Aujourd'hui, tu crois que c'est le contraire qu'il faut faire : je suis avec toi. Nous allons pousser au mariage.

— Comment, le Joret est enfuite, tu n'as pas idée pourquoi ?

— Aucune. Nous devons prévenir Maurice.

— Oui, tu viens avec moi.

— Si tu veux.

— Si tu veux.

— Oui, en voiture, tu me conteras ce que tu as su chez le concierge.

Sidie fait un clignement d'yeux lorsque Rochon lui avait proposé de venir avec lui, qui révélait que le but qu'elle se proposait était atteint.

Rochon hela une voiture, y fit monter Sidie, y monta et se fit conduire rue Duphot. Là, il apprit que ni Maurice ni son oncle n'étaient chez eux : sur le conseil de Sidie, il se fit conduire rue d'Orsel. La concierge lui dit qu'effectivement M. Maurice était en train de jouer au trente-et-un avec sa fiancée et mesdemoiselles Coindet.

Il le fit demander. Maurice, assez étonné que Rochon vînt le chercher jusqu'à la rue d'Orsel, descendit aussitôt. En quelques mots ce dernier lui raconta ce qu'il venait d'apprendre. Maurice soucieux comprit qu'il se passait quelque chose d'insolite, une vague intuition lui disait qu'il n'était pas étranger à ce nouvel incident. Il pouvait contenir une menace et le jeune homme était désireux d'être plus complétement éclairé. Il dit à Rochon qu'il était obligé de remonter près des personnes chez lesquelles il se trouvait, qu'il le remerciait d'être venu aussitôt le prévenir, et lui donna rendez-vous vers une heure chez Brébant. Rochon en fut enchanté